il en résulterait que chacune des parties, dans l'attente d'une rupture toujours possible de l'acte international, chercherait à accumuler la majeure partie du métal le plus cher, c'est-à-dire presque toujours de l'or et que la lutte pour l'or, au lieu de s'atténuer, deviendrait plus aiguë.

La conclusion de l'auteur est la suivante :

» En tout cas, il ne faut pas oublier, — et c'est, croyons-nous, le point essentiel à considérer pour nous, Français, dans la solution à adopter, — que parmi ces rentiers et ces capitalistes si décriés, notre pays lui-même tient la première place, en ce sens qu'il possède aujourd'hui une très forte partie de l'or du monde entier. Il est donc de notre intérêt général de voir ce stock d'or augmenter de valeur; l'échanger contre de l'argent destiné à se déprécier de jour en jour serait une folie si insigne que l'intérêt mal entendu d'un groupe quelconque d'individus ne pourra certainement pas se décider à l'accomplir. »

Les évadés des pénitenciers de la Guyane

Paris, 4 juin. — Il y a quelques semaines, le *Petit Journal* avait publié la liste d'une douzaine de déportés qui avaient réussi à tromper la surveillance dont ils étaient l'objet et à s'enfuir.

A la suite de ces révélations qui firent grand bruit, on s'émut avec juste raison, mais, malgré tout, les choses sont restées ce qu'elles étaient.

Le *Petit Journal* donne aujourd'hui les noms des sept déportés qui viennent récemment de mettre du terrain entre eux et les gardiens. Ce sont :

1er Charles Caré, âgé de 31 ans, cultivateur, condamné par la cour d'assises, à Dijon, le 7 novembre 1888, à vingt ans de travaux forcés.

2e Doungarsinh, condamné à mort le 7 mai 1886, par la cour d'assises de la Guadeloupe, pour tentative d'assassinat, assassinat et vol qualifié. Le 25 novembre de la même année, M. Grévy, président de la République, commuait cette peine.

3e Louis-Alexis Fichepain, trente-sept ans, condamné à Blois, le 2 juin 1888, à quinze ans de travaux forcés. Fichepain, un braconnier, avait essayé de tuer un garde particulier.

4e Giovanni Lanziotti, trente-trois ans, sujet italien, condamné à Bône, par la cour d'assises de Constantine le 4 juin 1887, à quinze ans de travaux forcés, pour homicide volontaire.

5e Mardin, quarante-cinq ans, condamné à Fort-de-France par la cour d'assises de la Martinique, le 18 novembre 1873, aux travaux forcés à perpétuité pour incendie volontaire.

6e Joseph Rini, trente-deux ans, condamné à Saint-Denis par la cour d'assises de la Réunion, le 21 août 1890, à huit ans de travaux forcés pour viol et vols qualifiés.

7e André Virassaing, vingt-sept ans, dix ans de travaux forcés pour homicide volontaire, le 16 mai 1891, par la cour d'assises de Saint-Pierre, à la Réunion.

Ces sept malfaiteurs qui sont recherchés, sans d'ailleurs grande chance de succès, étaient internés aux îles Royale, du Salut et de St-Laurent.

Cela est triste à dire, mais cependant évident : si Dreyfus n'est pas l'objet d'une surveillance de tous les instants, comme ses compagnons de chaîne, il réussira, tôt ou tard, cela est certain, à fuir à son tour.

NOUVELLES DU JOUR

Mort du général Lamorel

Saint-Quentin, 4 juin. — Le général Lamorel, commandant la 8e brigade d'infanterie, est mort aujourd'hui. Ses funérailles auront lieu à Saint-Quentin.

L'attentat contre le comte Ferrari

Rome, 4 juin. — L'état du comte Luigi Ferrari, qui a été grièvement blessé par un individu resté inconnu, est désespéré. L'émotion est très vive dans les cercles parlementaires et diplomatiques.

La *Riforma* attribue l'attentat aux provocations des socialistes pendant la période électorale. M. le comte Luigi Ferrari avait été élu député à Rimini, aux dernières élections.

Les membres de la maison royale, M. Crispi et de nombreux députés ont télégraphié à M. Ferrari. L'assassin n'a pas encore été découvert.

Un déraillement à Saint-Sébastien

Saint-Sébastien, 4 juin. — Le train poste a déraillé; il y a un mort et un blessé.

Les troubles au Maroc. — Quatre chariots de têtes humaines

Tanger, 4 juin. — On sait qu'une révolte grave a eu lieu dernièrement à Marakech, la ville sainte, et qu'en la réprimant, les troupes du sultan se sont livrées à un véritable massacre des insurgés.

On mande aujourd'hui de Rabat que quatre grands chariots de têtes humaines salées y sont arrivés, venant de Marakech et allant à Fez. Ces têtes doivent être placées aux portes de la capitale et du palais du sultan, sur des crochets de fer. A leur arrivée à Rabat, les têtes étaient en mauvais état et le gouverneur a obligé les Juifs à les saler de nouveau.

La remise de l'île de Formose aux Japonais

Shang-Haï, 4 juin. — Litchu-Fang, fils aîné de Li-Hung-Tchang et M. Foster sont revenus de Formose.

C'est le 2 juin qu'ils ont remis l'île aux japonais, qui avaient occupé Kelung, mercredi, après un brillant combat contre les Formosains. Les documents du transfert ont été échangés avec le général Kalmagami, nommé gouverneur de Formose par le mikado.

Les poursuites contre M. Calvinhac

Paris, 4 juin. — La commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Calvinhac a conclu aujourd'hui, par 8 voix contre 2, au rejet de l'autorisation de poursuites; les deux membres de la minorité sont MM. Henri Blanc et Gusman Serph. C'est M. Couchard qui a été chargé du rapport. La majorité de la commission a basé sa décision sur ce que les pièces qui lui ont été communiquées par le garde des sceaux ne contenaient aucune imputation précise et décisive de nature à motiver, à l'égard du député de Toulouse, la suspension de l'immunité parlementaire.

Une phrase de l'interrogatoire de Mascaras qui affirmait la présence de M. Calvinhac à la mairie au moment de la falsification des dossiers, constituait, paraît-il, la charge principale, et la commission ne l'a pas jugée suffisante.

Ajoutons que M. Blanc se propose d'intervenir dans la discussion publique qui viendra devant la Chambre et d'insister, auprès de ses collègues, pour qu'ils accordent l'autorisation demandée, dans le but de permettre à la justice d'éclaircir complètement, dans l'intérêt du suffrage universel, le système des fraudes électorales de Toulouse.

Les services maritimes postaux à la Commission du Budget

La commission du budget a entendu, aujourd'hui, le ministre de la marine sur les services maritimes postaux entre la France, l'Algérie et la Tunisie.

L'amiral Besnard a déclaré qu'il était d'accord avec son collègue de la guerre pour désirer vivement l'organisation d'un service de bateaux suffisant entre la France et la côte d'Afrique et qu'il estimait plus avantageux le système consistant à n'avoir affaire qu'à une seule grande compagnie, que celui consistant à s'adresser à deux ou trois compagnies secondaires.

Le ministre de la marine a ajouté que le fonctionnement de ces services intéressait plus particulièrement la guerre que la marine.

Après le départ de l'amiral Besnard, la commission a adopté, après une assez longue discussion, une double proposition de M. Doumer, comportant, d'une part, la prorogation de la convention actuelle pendant la durée d'un an, à partir du 1er juillet 1895, et moyennant une subvention qui ne pourra dépasser 1 million 900,000 fr., et d'autre part, l'organisation, à partir du 1er juillet 1896, pour assurer les mêmes transports, de services libres de bateaux français moyennant des prix de transport et des primes de vitesse et dans la limite du crédit annuel de 880 mille francs inscrit au budget spécialement à cet effet.

M. Doumer a été chargé de défendre, devant la Chambre, l'avis de la Commission, qui annulerait entièrement, si la Chambre s'y range, le projet du gouvernement.

Un incident à la frontière

Saint-Dié, 4 juin. — Hier, un douanier allemand, qui avait pénétré sur le territoire français en armes, fit une station dans un débit de Raon-sur-Plaine, où plusieurs jeunes gens se livrèrent à des plaisanteries à son égard.

Furieux, le douanier épaula sa carabine; mais il fut désarmé et dut repasser la frontière sans son fusil.

L'incident Pasteur

Un rédacteur du *Temps* a vu un des professeurs les plus éminents de la Sorbonne, membre correspondant de l'Académie des sciences de Berlin, qui avait été chargé par ses collègues de l'Académie de Berlin d'offrir à M. Pasteur la croix du Mérite de Prusse. — Cette mission, a-t-il dit, était tout à fait officielle.

« Ainsi se trouve démontré, ajoute le *Temps*, les notes des journaux allemands déclarant qu'aucune proposition de cette nature n'avait jamais été faite à l'illustre savant français. »

Les missions françaises en Chine

Le séminaire des missions étrangères de Paris a reçu du procureur des missions à Shanghaï un télégramme confirmant en partie et rectifiant les nouvelles transmises hier par les agences. A la mission du Ching-Fou, l'évêque est blessé. Cette mission dépend du vicariat apostolique du Tsé-Thonan occidental dont le titulaire est un évêque français, et cette mission compte 34 prêtres français.

Un abordage

Un abordage a eu lieu cette nuit, à 4 heure, à Brest, près du pont de Commerce, entre une chaloupe autrichienne portant un grand nombre d'officiers étrangers qui regagnaient leur bord, et le vapeur *Abeille* : la chaloupe a coulé immédiatement; les officiers ont été sauvés par un sloop qui se trouvait à proximité; les canots de l'*Abeille* n'ont eu aucun sauvetage à opérer.

Le droit d'accroissement

Deux nouvelles adhésions solennelles à l'acte du cardinal Langenieux sont faites par deux évêques, NN. SS. de Tarbes et de Gap.

Le cardinal Gibbons au Vatican

Rome, 4 juin. — Le cardinal Gibbons a été reçu par le pape, qui lui a fait l'accueil le plus cordial. Le cardinal a longuement entretenu Léon XIII de la situation de l'Eglise aux Etats-Unis et des progrès du catholicisme. Le cardinal, que j'ai vu après son audience, a dit qu'il était émerveillé de la lucidité d'esprit et de la mémoire de Léon XIII, qu'il n'avait pas vu depuis six ans.

Un monument à Lavoisier

Le Czar a autorisé l'ouverture, dans toute la Russie, d'une souscription pour élever un monument à Lavoisier et en outre ordonné l'institution d'un comité *ad hoc*.

Assassinat de M. Louis Ferrarri

Rimini, 4 juin. — Cette nuit, vers minuit, M. Louis Ferrari, ex-sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères d'Italie, rentrait chez lui en compagnie d'un ami lorsque des individus proférèrent des paroles blessantes à son adresse.

M. Ferrari s'approcha du groupe et reçut un coup de feu. Il fut blessé mortellement au cou. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Le général Rivera. — Aggravation de l'état du blessé. — Le motif du crime. — Un acte de vengeance.

Madrid, 4 juin. — La *Gazette* publie un décret nommant capitaine général de Madrid, pendant la maladie du général Primo Rivera, le général Sabos Marin.

L'état du général Primo Rivera s'est aggravé; la pneumonie traumatique s'accentue.

Le conseil de guerre s'est réuni pour juger le capitaine Clavijo. La sentence sera décidée demain.

Disparition d'un fonctionnaire russe

Saint-Pétersbourg, 4 juin. — On commente vivement la récente disparition de M. Lerch, directeur de la section politique du département de la police de l'Etat.

On l'attribue à un suicide ou à un meurtre.

L'agression de Djeddah

Constantinople, 4 juin. — M. Brandt, consul de Russie à Djeddah, blessé dans un récent attentat de cette ville, sera transporté à Suez en même temps que M. Dorville, chancelier du consulat français, sur le navire *Gallia*, affrété à la Compagnie Fabre par le gouvernement français.

Une canonnière anglaise a été envoyée à Djeddah, à cause de l'agitation qui règne parmi les musulmans.

Le gouvernement craint que les Bédouins n'attaquent la Mecque.

Forêt en feu

New-York, 4 juin. — Un incendie d'une extrême violence a ravagé les forêts de la région pétrolifère du Nord de la Pensylvanie.

Plusieurs villes ont été détruites; le télégraphe ayant été interrompu, il est impossible d'avoir aucun détail sur la catastrophe.

On présume toutefois que les victimes sont nombreuses.

La catastrophe paraît avoir été provoquée par l'étincelle partie d'une locomotive.

Les courses de Longchamps

Paris, 4 juin. — Prix du Bois : 1er, Chevreuil; 2e, Jouvencelle; 3e, Neva. — Prix du Reuil : 1er, Ambroisie; 2e, Florac; 3e, Mme Melba. — Prix de Nanterre : 1er, Frida; 2e, Boisalère. — Prix Mackenzie Grieves : 1er, Marseillan; 2e, Chrome; 3e, Portugal. — Prix de Chatou : 1er, Le Stagirite; 2e, Lobelia; 3e, Carnaval. — Prix de Saint-Germain : 1er, Brocatelle; 2e, Phoébé; 3e, Neufchâteau.

L'INDUSTRIE DE LA SOIE EN ESPAGNE

La Chambre de commerce française de Valence vient de faire paraître le premier numéro d'une *Revue trimestrielle* de ses travaux. Nous empruntons à cette publication l'article suivant :

Parmi les diverses branches de commerce et d'industrie qui occupent l'activité de la colonie française de Valence, il en est peu qui méritent mieux les sympathies de la Chambre de commerce française que l'industrie des soies, non en considération du chiffre d'affaires de ce genre, malheureusement bien réduit aujourd'hui à cause de la décadence actuelle de la production de la soie en Espagne, mais en considération de la part prépondérante qu'ont su conserver ici l'industrie et le commerce français des soies, au milieu de la décadence générale de cette même industrie à Valence et dans toute l'Espagne.

Cette situation prépondérante de l'élément français dans le commerce et l'industrie de la soie grège n'est pas particulière à la région valencienne. Elle existe dans toutes les parties de la Péninsule où se conserve encore l'industrie agricole de l'élevage des vers à soie et de la production des cocons. Nous dirons mieux : c'est dans les régions où ont été créés des établissements français de filature de soie que s'est soutenue la récolte des cocons, et cette production a presque complètement disparu dans les régions où l'élément français a fait défaut. C'est donc un grand service que l'industrie française a rendu à l'Espagne en empêchant la disparition de la récolte de la soie.

La récolte de la soie en Espagne est contemporaine de la domination des Arabes qui l'importèrent de l'Asie mineure. Favorisée par un climat extrêmement propice, elle prospéra pendant de longs siècles, et elle était encore florissante vers l'année 1850, époque à laquelle l'apparition en France de la maladie épidémique du ver à soie diminua considérablement la production des soies françaises, précisément au moment où l'industrie française et particulièrement lyonnaise des étoffes de soie acquérait un développement considérable.

La rareté des soies françaises obligea nos industriels à aller chercher, en Espagne et dans les autres pays sérricicoles, la matière première qui manquait en France. Or à cette époque l'industrie de la filature de soie était fort en retard en Espagne et la plus grande partie de la récolte des cocons était transformée en soie grège par les agriculteurs qui, employant des procédés très rudimentaires, n'obtenaient que des soies très imparfaites, absolument impropres aux besoins du tissage français. D'autre part l'*Arancel* de 1841 *prohibait* l'exportation du cocon espagnol et celui de 1849 ne la permettait que moyennant un impôt d'exportation qui subsista jusqu'en 1869. Il fallait donc obtenir en Espagne même, des soies grèges perfectionnées et telles que les exigeait le tissage français. Telle fut l'origine des filatures françaises en Espagne.

Déjà, vers l'année 1835, on avait reconnu en Espagne la nécessité de remplacer les anciens procédés de filature par d'autres plus en rapport avec les progrès réalisés en France. Un Valencien émérite, Français d'origine, M. Jacques-Louis Dupuy de Lôme, rendit à sa nouvelle patrie le service d'établir, dans la banlieue de Valence, la première filature de soie mue par machine à vapeur. Ce fut même, croyons-nous, la première application pratique qui ait été faite en Espagne de la machine à vapeur à l'industrie. D'autres filatures à vapeur ne tardèrent pas à s'établir dans la région; mais ce ne fut que lorsque l'élément français se mit résolument de la partie que la filature à la vapeur remplaça définitivement les anciens procédés indigènes.

Les premières années qui suivirent l'établissement des filatures françaises furent très prospères pour celles-ci et pour leurs concurrentes les filatures indigènes. La maladie du ver à soie continuant ses ravages en France et en Italie, les soies espagnoles étaient très recherchées et obtenaient à Lyon des prix très élevés. Mais bientôt la maladie épidémique du ver à soie envahit l'Espagne et la récolte des cocons diminua dans d'énormes proportions. Il en résulta que la production espagnole devint absolument insuffisante à alimenter de cocons les filatures qui s'étaient créées à grands frais.

Pour comble de malheur, tandis qu'en France et en Italie des hommes de science, à la tête desquels il faut placer l'illustre Pasteur, étudiaient avec acharnement la maladie du ver à soie et les moyens de la prévenir, les sériciculteurs espagnols, moins prévoyants ou plus impressionnables, au lieu d'étudier la maladie du ver à soie, extirpaient le mal par sa racine et détruisaient les plantations de mûriers, remplaçant cette culture par celle de la vigne et des orangers, fort rémunératrice dans ce temps-là.

Personne n'ignore aujourd'hui que l'illustre Pasteur a régénéré pour toujours les races européennes de vers à soie et assuré l'avenir de cette riche production. Aussi, malgré l'écrasante concurrence des soies asiatiques et la baisse de prix qui en résulte pour les soies européennes, la production des soies progresse dans tous les pays sérricicoles, excepté l'Espagne, où les agriculteurs, hypnotisés encore par les grains fabuleux qu'ils ont faits avec les récoltes du vin et des oranges, ne veulent pas se rendre à l'évidence et revenir à la soie qui fut pendant des siècles et pourrait redevenir la plus productive de leurs récoltes. Ce qui surtout rend difficile ce retour à la soie, c'est que s'il suffit de quelques coups de hache pour abattre un mûrier, il faut plusieurs années pour le faire pousser, et les agriculteurs espagnols qui vivent au jour le jour n'ont pas le temps d'attendre la pousse des mûriers et, pour cette raison, ne se décident pas à replanter ceux qu'ils détruisirent avec tant d'imprévoyance.

Du jour où la production espagnole devint insuffisante à alimenter de cocons toutes les filatures, tant françaises qu'indigènes, la prospérité de ces établissements disparut; car, à partir de ce moment, il y eut plus d'acheteurs que de vendeurs sur les marchés de cocons, ce qui avait pour résultat inévitable de faire hausser les prix de cette marchandise au-dessus des cours normaux et en fin de compte le résultat final était une perte pour les filateurs qui n'obtenaient pas, pour leurs soies grèges, des prix de vente en rapport avec prix des cocons; aussi la plupart des filateurs espagnols et plusieurs filateurs français abandonnèrent successivement la lutte et détruisirent leurs installations de filature.

C'est pendant ces longues années de crise que des maisons françaises plus persévérantes conquirent, au prix de travaux et de sacrifices incroyables, la situation prépondérante qu'elle possèdent actuellement dans les divers centres sériciccoles de l'Espagne. C'est pendant ces temps difficiles ou tout sombrait autour d'elles que ces maisons, comprenant que le dernier mot appartiendrait à celui qui réaliserait le plus de progrès industriels, ont perfectionné leurs établissements et leur outillage. Toujours à l'affût des progrès que leur industrie réalisait en France ou ailleurs, les adoptant sans hésiter, les devançant souvent, elles sont arrivées à posséder en Espagne, non pas en les improvisant, mais par plus de 40 ans de travaux ininterrompus, des établissements de filature qui grâce à leur organisation très étudiée ont une puissance de production que les meilleures filatures de France n'atteignent pas toujours et ne dépassent jamais.

Malgré leur situation exceptionnelle, résultat d'un demi-siècle d'efforts, les filatures françaises établies en Espagne se trouvent encore dans des conditions anormales peu favorables à leurs intérêts et dues à ce que, vu le manque de mûriers, la production des cocons ne peut que rester stationnaire, tandis que les filatures sont poussées à augmenter leur production par la nécessité de produire à bon marché et pour ce faire, elles continueront à se disputer les cocons puisqu'il ne peut pas s'en produire assez dans le pays pour les alimenter toutes.

Nous arrêtons ici cette étude déjà trop longue, nous proposant de la continuer en temps opportun, si elle peut offrir quelque intérêt, et pour terminer nous allons donner quelques chiffres concernant la campagne actuelle 1894-1895.

En 1894, la production espagnole de cocons a été de 1,100,000 kilog. qui furent achetés :

670.000 kilog. par les filateurs français filant en Espagne;
155.000 kilog. par les filateurs français exportateurs de cotons;
250 000 kilog. par les filateurs espagnols;
25.000 kilog. convertis en fil de pêche ou crin de Messine.

Total..... 1.100 000 kilog.

Les 670,000 kilog. de cocons filés en Espagne par les maisons françaises ont produit 60,000 kilog. de soie grège dont 50,000 kilog. ont été vendus à Lyon et 10,000 kilog. à l'industrie espagnole des soieries. Quant aux filateurs espagnols, ils vendent presque tous leurs produits dans le pays.

Situation météorologique. — Rouhaix 5 juin. — Hauteur barométrique : 767 Température

A 7 heures du matin 14 degrés au-dessus de zéro.
A 1 — du soir 19 — au-dessus de zéro.
A 4 — — 21 — au-dessus de zéro.

SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

En examinant, dans la section de l'architecture, les divers concours pour l'asile de la Ville-Evrard, ma pensée se reportait vers le petit hôpital St-Jean, de Bruges, où règnent, depuis des siècles, l'intimité, la discrétion, et je ne sais quelle grave tendresse; et j'étais péniblement impressionné par le style des lugubres bâtisses réservées à la souffrance humaine — style affreux, cruel, hygiénique — et impitoyable. Là, rien de pitoyable, rien d'accueillant. Tout est froid, anguleux, rébarbatif. Les auteurs de ces projets — MM. Michelin, Bouë, Courtois, Bourdillat et Duménil, — ont certainement fait preuve de beaucoup de savoir, mais leur goût est... administratif et, franchement, ce goût-là n'est pas beau.

Pour être moins effrayants que les hospices, les Palais ne sont guère moins banals. Le « Pavillon des produits de Sèvres pour 1900 », de M. L. Selmersheim, est tout ce qu'il y a au monde de plus voyant et de plus criard. Le « palais des Beaux-Arts », exposé par M. Josso, luxueux, éclatant, orné à profusion de sculptures et de peintures, ferait pâmer d'aise M. Homais, mais horripilerait tous les artistes. Combien je préfère le modeste projet de mairie pour une petite ville du Nord! L'auteur — M. Bonnier — a montré là de l'intelligence et de l'ingéniosité. Il y a là une certaine invention dans l'emploi du bois et de la brique.

M. Bonnier n'est pas, du reste, le seul architecte-artiste. Plusieurs de ses confrères ont eu l'heureuse idée de fouiller le moyen-âge, d'étudier la vieille France et d'en relever les merveilles. C'est ainsi que M. Boesse a croqué avec infiniment de grâce d'anciennes petites églises. M. Laffillée à Amiens, M. Guédy à Kermari, M. Ypermann, à Valprivas, ont patiemment copié de vieilles peintures murales, magnifiques encore à travers leur ruine. M. Ernest Simon, lui, a tout simplement reproduit de vieilles maisons de Guingamp; mais qu'elles sont charmantes, ces demeures effritées du pays breton qui ont abrité tant de douleurs et tant de joies, qui ont vu naître, vivre et mourir tant de générations!

Quant à M. Bérard, il a eu l'heureuse idée de collectionner les clochers de la campagne normande. Que de richesses sur notre vieux sol et que nous les connaissons peu! La plupart des Français, qui se croient obligés de visiter l'Ecosse et l'Italie, ne connaissent pas plus la France que les Parisiens ne connaissent les merveilles de leur grande ville.

Revenons à la peinture et citons rapidement les œuvres dont nous n'avons point encore parlé et dont nous retrouvons, sur notre carnet, les titres non effacés : la « Sarabande » de Roybet, d'une très belle couleur et qui attire fort le public; le « Salon de Mme Récamier » de M. Orchardson, qui n'est pas sans mérite, mais dont les figures ont le tort de n'être pas du temps; le « Fumoir de l'Hospice des vieillards à Anvers », de M. Dierickx — une très belle toile, fort bien traitée; le curieux tableau de M. Struys : la « Visite du malade », « l'atelier de luthiers » de M. Claude Firmin; la touchante « Ecole d'aveugles » de M. Zwiller; la « Procession » de M. Jean Brunet; les « Maréchaux-ferrants » de M. Smith-Lewis; « les Pêcheurs d'Islande » de M. Marinitch; les « Cigarières » de M. Walter Mac-Ewen; les « Bulles de savon » de M. Joseph Bail, etc., etc.

***

Quant au Salon de sculpture des Champs-Elysées, il me semble supérieur à celui du Champ de Mars. Citons d'abord (à tout seigneur, tout honneur) l'œuvre admirable de Falguière : « la Rochejacquelein ». Le héros vendéen est superbement campé; le regard fier, la lèvre hautaine. L'artiste a merveilleusement modelé cette figure. M. Antonin Mercié expose une « Jeanne d'Arc », plus gracieuse qu'énergique. Peut-être le souvenir de la grande œuvre du regretté Chapu m'a-t-il empêché d'apprécier, comme elle le méritait, la scène de M. A. Mercié. Une autre « Jeanne d'Arc », celle de M. Paul Dubois, est d'une science impeccable, mais d'une allure un peu passée, un peu sèche.

Très beau le groupe de M. Frémiet : un colossal orang-outang étrangle un sauvage. Cette lutte désespérée a été rendue avec beaucoup d'art par le maître.

M. Emile Lafon expose une touchante « Maternité »; M. Hugues, la robuste figure de Potier.

A signaler encore le « Menuet » de M. d'Houdain, le majestueux « Destin » de M. Icard, le « Beaumarchais » de M. Clausade, et enfin la colossale figure de M. Boucher : « l'Eveil de la Terre », encore que les proportions de cette œuvre ne me semblent pas exactes.

Nous voici arrivés au terme du voyage. La suite, donc, à l'année prochaine.

Des Robleds.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les succès de la société de gymnastique « La Roubaisienne » au concours du Havre. — *La Roubaisienne*, qui a pris part au concours du Havre des 2 et 3 juin, en division d'excellence, a obtenu, dans cette ville, un succès qui lui fait le plus grand honneur. Notre excellente société municipale a remporté, en effet, le premier prix de mouvements spéciaux, le premier prix de pyramides, le premier prix de mouvements avec engins, les premier et deuxième prix de sauts à la perche, le deuxième prix de section et enfin le deuxième prix individuel.

Nous félicitons *La Roubaisienne*, et en particulier son chef, M. Piesveaux, de ces éclatants succès.

La réception à Roubaix de la Fanfare l'« Espérance ». — La *Fanfare l'Espérance*, dont nous avons annoncé les brillants succès au concours de Caudry, est rentrée à Roubaix mardi, par le train de 7 heures 20.

Une réception lui avait été préparée. Chacune des sociétés qui se sont rendues à la gare a offert une couronne au directeur de la fanfare, M. Laurent, en le félicitant des succès obtenus par l'*Espérance*. D'autre part, des bouquets et des couronnes ont été offerts aux vainqueurs par leurs parents ou leurs amis.

La fanfare l'*Espérance*, précédée de la *Fanfare des Trompettes*, de la *Fanfare Delattre*, de la *Fanfare de Beaurepaire*, de la chorale l'*Union des Travailleurs*, de la *Cæcilia*, et de la *Fanfare la Paix*, se dirige vers la Grande-Place.

Les membres de la Commission suivent le cortège dans deux voitures découvertes; dans une autre voiture quatre personnes prennent place, portant un transparent, sur lequel on lit cette inscription : *Honneur aux vainqueurs de Caudry, les amis du Chien bleu.* (Le *Chien bleu* est le siège de la fanfare l'*Espérance*) Au milieu du transparent un chien est peint, en bleu...

Le cortège a été reçu, à huit heures, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville, où se trouvaient M. Henri Carrette, maire de Roubaix, MM. Desobry et Lepers, adjoints, et plusieurs conseillers municipaux.

M. le Maire, après avoir félicité les vainqueurs de leur succès présent, a levé son verre à leurs succès futurs; puis M. Henri Carrette a donné lecture de télégrammes reçus du Hâvre, annonçant les prix remportés au concours de cette ville par la société de gymnastique *La Roubaisienne*.

M. Laurent, directeur de l'*Espérance*, a remercié la municipalité de sa cordiale réception, et a fait entonner par les musiciens un vivat en son honneur.

M. le Maire a ensuite invité les sociétés à prendre part à la réception qui sera faite, mercredi, à la *Roubaisienne*.

Après les vins d'honneur, la fanfare l'*Espérance* a été reconduite à son siège, rue de Tourcoing. Le local était illuminé. Plusieurs vivats ont été chantés en l'honneur des vainqueurs.

La loi d'accroissement et le clergé du décanat de Saint-Martin. — La lettre suivante a été adressée à Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai :

« Monseigneur,

» Le clergé du décanat de Saint-Martin (Roubaix) connaissait déjà par les journaux la noble réponse de Votre Grandeur à la lettre du ministre des cultes. Mais, réuni aujourd'hui en conférence, il a voulu entendre encore la lecture de cette admirable lettre qu'applaudit la France entière.

» Heureux et fiers de l'attitude de leur archevêque vénéré, tous les prêtres du décanat ont demandé de signer l'expression de leur reconnaissance pour cette digne et victorieuse revendication de leurs droits de citoyens français.

» Ils prient Votre Grandeur d'agréer l'hommage de leur profond respect.

» Berteaux, chanoine, doyen-curé; Deswel, vice-doyen; L. Debacker, L. Declerck et Delesalle, curés; Vassart, Desix et Defosques, aumôniers; H. Lefebvre, G. Rafère, E. Declerck, J. Noulez, Samsoen, Gardyn, Hus, Pottier, Bogeart, Descamps, Lesage et Honoré, vicaires. »

On nous communique aussi la lettre suivante qui a été envoyée au cardinal-archevêque de Reims :

« *A Son Eminence le cardinal archevêque de Reims, le clergé du décanat de St-Martin (Roubaix)*

» Eminence,

» Le clergé du décanat de St-Martin à Roubaix veut aussi avoir l'honneur de donner sa note dans le grand concert d'admiration et de reconnaissance que la France catholique offre à l'illustre cardinal archevêque de Reims, à l'occasion de sa lettre à Monseigneur l'évêque de Beauvais. Il bénit Dieu d'avoir donné à l'Eglise de France un tel défenseur, et il signe en priant Son Eminence de vouloir bien agréer l'expression de son plus profond respect.

» Berteaux, chanoine, doyen-curé; Deswel, vice-doyen; L. Debacker, L. Declerck et A. Delesalle, curés; Vassart, Desix et Defosques, aumôniers; H. Lefebvre, G. Rafin, E. Declerck, J. Noulez, Samsoen, Gardyn, Hus, Pottier, Bogeart, Descamps, Lesage et Honoré, vicaires. »

Le port du Viatique. — M. l'abbé Rafin, vicaire de la paroisse St-Martin, vient d'être l'objet d une deuxième contravention pour port ostensible du viatique.

Les premières communions. — Bientôt va avoir lieu, dans toutes les paroisses de Roubaix, la cérémonie si touchante des premières communions.

A Saint-Martin, c'est le jeudi 13 juin, jour de la Fête-Dieu; la messe de communion à 7 heures, la grand'messe à 10 heures, les vêpres solennelles à 3 heures.

A Notre-Dame, c'est le même jour; la messe de communion à 7 heures; les vêpres solennelles à 3 heures.

A Saint-Joseph, c'est aussi le jour de la Fête-Dieu; messe de communion à 7 heures; vêpres solennelles à 4 heures.

Au Sacré-Cœur, c'est le jeudi 13 juin; à 7 heures messe de communion, à 10 heures grand'messe; à 3 heures vêpres.

A Sainte-Elisabeth, c'est également le même jour; messe de communion à 7 heures; grand'messe, à 10 heures; les vêpres, à 4 heures.

A Saint-Jean-Baptiste, c'est le dimanche 9 juin; messe de communion à 7 heures; la messe basse de 8 heures est supprimée; la grand'messe, à 10 heures; les vêpres à 3 heures.

A Saint-Sépulcre, c'est également le 9 juin; à 7 heures, messe de communion; à 10 heures, grand'messe; à 3 heures, vêpres solennelles.

La messe de 8 heures sera dite à 8 heures 1/2.

La confirmation. — Mgr de Lydda doit arriver à Roubaix dans la soirée du 13 juin; la confirmation aura lieu, en l'église St-Martin, le vendredi 14, à dix heures et demie, pour les enfants des paroisses de St-Martin et de St-Jean-Baptiste et à Wattrelos, à quatre heures.

Le samedi 15, Mgr de Lydda se rendra à la Sainte-Union, à six heures 1/2; puis à St-Joseph à huit heures et demie et à Notre-Dame à onze heures.

Le dimanche 16, au collège, à 7 h.; au Très Saint-Rédempteur, à 8 h. 1/2 et au Saint-Sépulcre, après les vêpres.

Le lundi 17, à la Sagesse, à 6 h. 1/2; à Sainte-Elisabeth, à 8 h. 1/2 et au Sacré-Cœur à 11 h.

Mgr de Lydda partira pour Lille le lundi soir, 17 juin.

Le cinquantième anniversaire de la fondation du collège. — C'est le lundi 17 juin prochain, que l'*Institution Notre-Dame des Victoires* célébrera le cinquantième anniversaire de sa fondation, qui date du 13 octobre 1845.

Cette fête jubilaire permettra à tous ceux, maîtres et élèves, qui ont passé quelques années au collège de se retrouver quelques heures.

Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, et Mgr Monnier, évêque de Lydda, ont été invités à présider cette fête, dont voici l'horaire : A 11 heures 1/4, messe d'actions de grâces, *Te Deum* et bénédiction du Très-Saint Sacrement; à midi, assemblée générale de l'Association; à une heure, banquet suivi d'un concert symphonique.

Les funérailles de M. Ruffelet père ont eu lieu, mardi, à dix heures, en l'église Notre-Dame.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Evrard, doyen de la paroisse.

Dans l'assistance, qui était très nombreuse, on remarquait la présence de M. Julien Lagache, ancien maire de Roubaix, président de la Chambre de Commerce; de M. Ch. Verlais, administrateur de l'Ecole Nationale; Petit, Juge de Paix, Paul Watine, A. Faidherbe, J.-B. Pennel, anciens adjoints au maire de Roubaix, etc.

Une délégation des employés de la Compagnie des tramways assistait également aux funérailles.

Après la messe, dite par M. le doyen, le cortège s'est rendu au cimetière, où le corps du défunt a été déposé dans le caveau de famille.

Adjudication pour la mise en viabilité de la rue du Luxembourg. — Une adjudication a eu lieu mardi à onze heures du matin, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, pour les travaux de mise en état de viabilité de la rue du Luxembourg, conformément au projet adopté par le Conseil municipal dans sa séance du 21 septembre dernier et approuvé, le 2 avril, par M. le Préfet.

Le bureau était composé de MM. Henri Carette, maire, président, assisté de MM. Desobry, adjoint, et Poulain, conseiller municipal.

Le devis s'élève à 27.000 fr. y compris la somme de 1470 f. 78 pour dépenses imprévues. Le cautionnement à verser est de 900 fr.

Quatre soumissionnaires se sont présentés.

M. L. Honoré, de Roubaix, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 8 o/o.

Le tramway électrique. — Il avait été décidé — et nous avons annoncé — que des expériences pour la marche des tramways par la traction électrique auraient lieu mercredi, et que, à partir de jeudi, le service entre Wattrelos et le pont du Galon d'Eau se ferait à l'aide du nouveau mode de locomotion.

Ces dispositions ont été modifiées. Un essai dont les résultats sont satisfaisants a été fait mardi après-midi, entre la place de Wattrelos et le pont. Dans la voiture avaient pris place MM. Delacroix, et Cantagrel, ingénieurs; Varlet, chef du service de la Voirie; Forter, chef de dépôt; Thierry, électricien; Carrette et Duburcq, entrepreneurs.

On ne sait encore quand auront lieu les expériences officielles, qu'on a eu un moment l'intention de faire dans la nuit de mardi à mercredi. Mais ce projet a aussi été abandonné.

Les grèves. — Ainsi que nous l'avions fait prévoir, les ouvriers grévistes de chez MM. Motte frères, filateurs, rue des Longues-Haies, ont repris le travail mardi matin.

— Dans la matinée de mardi, une délégation des ouvriers grévistes de chez MM. Motte et Delescluse frères, boulevard de Belfort, s'est présentée à l'établissement, où une entrevue a eu lieu avec les patrons.

Il n'y a pas eu d'entente possible.

La grève partielle continue donc, et, par suite, huit cents ouvriers, qui ne demandent qu'à travailler, sont dans l'obligation de chômer.

INCENDIE DE L'IMPRIMERIE GABEREL, RUE D'INKERMANN. — L'imprimerie M. W. Gaberel, rue d'Inkermann, a été entièrement détruite dans la nuit de mardi à mercredi, par un incendie.

La veille, le fils du concierge de l'établissement, M. Charles Codron, s'était marié.

Après la noce, un employé de l'imprimerie rentrait chez lui, vers deux heures du matin, quand il aperçut des flammes s'échapper de l'établissement. Il réveilla le concierge. A ce moment, les gendarmes Joly et Josserand, qui revenaient de Croix, où il avaient fait une ronde, passaient devant la maison.

Le gendarme Joly monta au premier étage de la loge du concierge, et enfonça la porte de la chambre où se trouvaient les deux jeunes époux, qui, ayant aperçu les flammes, avaient voulu sortir; mais, dans sa précipitation, M. Codron avait faussé la serr